

3A CONSEIL RENOV

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital initial de 1 000,00 €

5 Rue du Chaufour

54610 NOMENY

En cours de constitution au RCS de Nancy

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 26 MAI 2026

(Seules les décisions ayant effet sur la présente formalité sont reproduites ci-après.)

Décision

Nomination de Monsieur Michel MANCUSO en qualité de Président

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Michel MANCUSO, né le 21/12/1976 à METZ (France), de nationalité Française, demeurant 5 Rue du Chaufour – 54610 NOMENY (France), en tant que Président.

Monsieur Michel MANCUSO exercera ses fonctions sans limitation de durée.

Monsieur Michel MANCUSO a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Président, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

Pour extrait certifié conforme par la Présidence

Monsieur Michel MANCUSO